



SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS

HIVER 2024

**Actualisation de la
Politique bioalimentaire 2018-2025 -
*Alimenter notre monde***

MOT DU MINISTRE

La Politique bioalimentaire 2018-2025 – *Alimenter notre monde* a marqué un tournant majeur dans le développement du secteur bioalimentaire québécois. Sa mise en œuvre s’est réalisée dans un contexte ponctué de défis à surmonter et d’occasions à saisir. J’ai été aux premières loges pour constater le travail des partenaires visant à faire grandir et prospérer notre secteur bioalimentaire. Ensemble, nous sommes parvenus à concrétiser nos actions en résultats, notamment en faveur d’une plus grande autonomie alimentaire durable.



À l’hiver 2024, nous nous sommes engagés dans une importante démarche de consultation pour l’actualisation de la Politique bioalimentaire. Les partenaires bioalimentaires, gouvernementaux et régionaux, le grand public ainsi que des représentants de la société civile ont été nombreux à répondre à l’appel et ont montré une forte volonté de contribuer à une vision commune pour faire progresser le secteur bioalimentaire québécois.

Nous avons aujourd’hui en main le fruit de ces consultations pour faire évoluer les orientations et convenir des priorités de la prochaine politique. Elle pourra se construire sur cette base solide de mobilisation et de collaboration que nous avons su instaurer ensemble, et qui continuera de propulser tout le secteur bioalimentaire au bénéfice des Québécoises et des Québécois.

Le ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation,

A stylized, handwritten signature in white ink, consisting of several fluid, connected strokes.

André Lamontagne

TABLE DES MATIÈRES

1	Contexte d'actualisation de la Politique bioalimentaire 2018-2025	4
2	Synthèse des échanges	5
3	Démarche de consultation	6
3.1	Rencontres avec les partenaires bioalimentaires	6
3.1.1	Résultats des sondages	8
3.2	Journée de réflexion avec les partenaires gouvernementaux	10
3.3	Recension des priorités et des enjeux régionaux	11
3.3.1	Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles (CNTAA)	12
3.4	Consultation publique	13
3.5	Rencontre annuelle des partenaires	15



1 CONTEXTE D'ACTUALISATION DE LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE 2018-2025

La Politique bioalimentaire 2018-2025 – *Alimenter notre monde* (ci-après nommée « Politique ») comporte de grandes ambitions et orientations qui guident le développement du secteur bioalimentaire québécois. Elle est le fruit d'une démarche de coconstruction ayant mobilisé plus d'une centaine de partenaires bioalimentaires, une vingtaine de ministères et d'organismes ainsi que des partenaires régionaux. Fondée sur les principes de dialogue permanent de même que de responsabilité partagée et renouvelable, la Politique a constitué un véhicule de choix pour mobiliser et maintenir la collaboration des acteurs concernés au cours des dernières années. Suivant l'évolution du contexte, un repositionnement des priorités et un engagement renouvelé de l'ensemble des partenaires se sont effectués dans la visée d'une plus grande autonomie alimentaire durable pour le Québec.

L'autonomie alimentaire s'est inscrite comme une priorité de la Politique bioalimentaire 2018-2025 dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Elle consiste à accroître l'approvisionnement alimentaire au Québec tout en offrant des produits diversifiés, et ce, en prenant en considération le climat nordique, les attentes des consommateurs et l'environnement d'affaires international.

Les travaux d'élaboration de la prochaine politique bioalimentaire (2025-2035) se sont amorcés en janvier 2024. Les activités de consultation et d'échange suivantes ont eu lieu avec les partenaires :

- Rencontres du ministre avec les groupes de partenaires bioalimentaires associés à la mise en œuvre de la Politique, en plus d'un sondage visant à connaître leurs enjeux et leurs priorités;
- Journée de réflexion avec les partenaires gouvernementaux ayant porté sur des sujets liés à l'environnement, aux normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), à l'innovation et aux données, aux perceptions des consommateurs ainsi qu'à l'importance de disposer de politiques interministérielles cohérentes;
- Recension des priorités et des enjeux stratégiques des partenaires régionaux à partir des outils de concertation existants, notamment les plans stratégiques et les plans de développement de la zone agricole (PDZA);
- Consultation publique visant à obtenir des informations à jour sur les perceptions et les intérêts de la population quant au secteur bioalimentaire;
- Rencontre annuelle des partenaires de la Politique du 30 mai 2024 sous le thème «Mettre la table pour l'avenir» ayant permis d'aborder les enjeux d'avenir et de se prononcer sur les orientations de la prochaine politique bioalimentaire.

Ces consultations soutiennent l'élaboration de la prochaine politique bioalimentaire, dont le dépôt est prévu pour le printemps 2025.



2 SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Les sujets suivants ont fait le plus largement consensus parmi les participants aux consultations :

- Les facteurs pouvant influencer sur la productivité et la compétitivité des entreprises, comme le coût des intrants, les exigences réglementaires, la capacité de payer des consommateurs ou tout autre élément relatif aux conditions économiques, sont nommés comme des enjeux à prendre en compte en priorité pour que les solutions qui en découlent contribuent à mettre en place des conditions favorables à un environnement d'affaires prospère.
- La protection et la valorisation des ressources, tant du sol, de l'eau ou de la biodiversité, sont jugées comme devant se trouver au cœur des actions prises pour assurer la durabilité du secteur bioalimentaire, favoriser le développement et l'adoption de pratiques durables, s'adapter aux changements climatiques et miser sur sa capacité d'adaptation..
- Un meilleur dialogue s'impose entre les partenaires du secteur bioalimentaire et les représentants des consommateurs, de la société civile ou des gouvernements ainsi qu'au sein et entre chacune des filières afin que la confiance soit accrue et que la compréhension mutuelle des besoins, des attentes, des contraintes et des défis propres au secteur soit favorisée.
- Il se révèle essentiel de considérer les apports du système bioalimentaire aux territoires, à l'environnement et à l'économie. Mettre en valeur les potentiels et l'attractivité des territoires, et favoriser le dynamisme des activités agricoles de même que leur pérennité sont des atouts importants pour l'avenir du secteur bioalimentaire.
- La mobilisation autour de l'autonomie alimentaire, tant pour l'accroissement de l'achat local, l'exploitation des opportunités du marché institutionnel, l'agilité de la chaîne d'approvisionnement que pour l'adoption de pratiques durables, est perçue comme un catalyseur du développement du secteur bioalimentaire.
- L'innovation, dans toutes ses facettes, est jugée essentielle pour tirer le plein potentiel du secteur. La transformation numérique, l'application de technologies ainsi que le soutien à la recherche et au développement concourent à ce que l'innovation s'adapte en continu pour favoriser la pérennité des entreprises et pour que les produits alimentaires québécois soient compétitifs et se distinguent sur les marchés ici comme ailleurs.
- La valorisation des métiers et des initiatives du secteur de même que l'accès à des formations novatrices et adaptées sont vus comme déterminants pour attirer une main-d'œuvre compétente et qualifiée ainsi qu'une relève dynamique et entrepreneuriale.



3 DÉMARCHE DE CONSULTATION

3.1 RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES BIOALIMENTAIRES

Prérencontres avec les partenaires bioalimentaires

De mars à mai 2024

Les prérencontres du ministre avec les groupes de partenaires bioalimentaires figurent parmi les outils mis en place en 2019 pour mobiliser l'ensemble de ces partenaires et suivre la progression de la mise en œuvre de la Politique. Elles sont devenues un moment privilégié pour prendre le pouls des défis de chacun des secteurs de même que des projets et des actions qui contribuent à l'autonomie alimentaire durable et à l'économie du Québec.

En 2024, l'élément principal de ces prérencontres a porté sur le volet de la consultation des partenaires en vue de l'élaboration de la nouvelle politique bioalimentaire.

- Quelque **300 partenaires** bioalimentaires ont pris part aux échanges qui portaient sur **trois questions** visant à appuyer l'énoncé de la vision et la détermination des orientations de la nouvelle politique bioalimentaire.



1

Dans les dix prochaines années, quels seront les trois plus grands enjeux auxquels votre secteur devra faire face?

2

Quelles actions structurantes permettraient à votre secteur de faire face à ces enjeux?

3

Quelles sont vos attentes quant à la prochaine politique bioalimentaire?



Groupes consultés*

- Consommateurs
- Tertiaire
- Acériculture
- Biologique
- Bovin-ovin
- Grains et plantes fourragères
- Laitier
- Maraîcher et fruitier
- Horticulture ornementale
- Pêches et aquaculture
- Porc
- Productions de créneau
- Volaille et œufs

* Les centres de recherche et d'expertise affiliés au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ont fait également l'objet d'une rencontre administrative où les trois questions posées lors des échanges ont été abordées. Quant au Groupe Territoires, il a été sollicité dans le cadre de la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles (CNTAA).

Mentionnons que les participants ont été invités à exposer leurs enjeux qui allaient au-delà du contexte économique, tels que l'inflation, les taux d'intérêt, le coût des intrants ainsi que le soutien financier aux entreprises bioalimentaires.

Principaux enjeux identifiés

- Disponibilité, attractivité et rétention de la main-d'œuvre et de la relève
- Productivité et compétitivité
- Adaptation aux changements climatiques
- Innovation, transfert des résultats de recherche et capacité d'implantation des technologies numériques
- Normes, lois et règlements (différences réglementaires entre les municipalités ou par rapport à d'autres provinces ou pays, normes d'emballage, etc.)
- Collaboration et approche filière
- Protection des ressources (sol, eau, etc.)
- Achat et approvisionnement locaux
- Développement des marchés
- Réduction du fardeau administratif
- Mise à niveau (investissements) des infrastructures et des équipements
- Saine alimentation (accès aux produits, développement des connaissances)
- Cohérence gouvernementale
- Valorisation du secteur bioalimentaire (population dont les jeunes, relève, etc.)



Principales pistes de solution proposées

- Améliorer le dialogue pour créer des leviers et faciliter les échanges : avec le consommateur, entre les filières, à l'intérieur d'une filière et au sein des ministères et des organismes concernés
- Valoriser le secteur pour le rendre attractif afin d'attirer et de retenir la main-d'œuvre spécialisée et la relève
- Soutenir la recherche ainsi que le transfert des connaissances pour favoriser l'adoption de nouvelles technologies et l'automatisation des procédés
- Éduquer et sensibiliser les consommateurs quant à l'achat de produits québécois en les amenant à développer leurs connaissances alimentaires
- Maintenir une politique gouvernementale permettant de responsabiliser et de mobiliser tous les acteurs concernés autour des mêmes enjeux
- Arrimer les programmes gouvernementaux afin qu'ils soient complémentaires et qu'ils produisent un effet de levier pour le secteur bioalimentaire
- Intégrer la notion d'une seule santé (santé de l'environnement, humaine et animale)
- Reconnaître la contribution du secteur à la santé des consommateurs, à la vitalité des régions et à l'économie du Québec

3.1.1 RÉSULTATS DES SONDAGES

Sondage destiné aux partenaires bioalimentaires

De mars à mai 2024

En marge de ces prérencontres, des questions supplémentaires ont été posées aux participants par l'entremise d'un sondage. Celui-ci visait à préparer les partenaires à la démarche de consultation et à couvrir des éléments de la Politique qui ne pouvaient pas être abordés pendant la période d'échanges en raison du temps limité. Ce questionnaire était accompagné d'un feuillet synthèse du [bilan 2018-2023 de la Politique](#). Les partenaires ont également été invités à soumettre tout autre document ou toute autre correspondance pouvant bonifier leur contribution aux consultations.



Nombre de questionnaires remplis : **106**



Taux de réponse : **environ 53 %** des organisations ayant participé aux prérencontres



Faits saillants

La Politique comporte des forces et des faiblesses. Les répondants ont identifié les pistes suivantes comme éléments à poursuivre et à améliorer :

- ✓ **Les deux plus grandes forces de la Politique** : accent sur l'autonomie alimentaire et engagement des ministères et des organismes concernés;
- ✓ **Les deux améliorations à apporter à la Politique** : plus grande coordination interministérielle et agilité de la chaîne bioalimentaire face aux pressions externes et aux risques.

La mobilisation autour de l'autonomie alimentaire ainsi que la confiance des consommateurs à l'égard des aliments demeurent une priorité pour les répondants :

- ✓ **67 %** des répondants ont indiqué que l'accroissement de l'autonomie alimentaire est prioritaire ([note de 8 ou plus sur 10](#)).
 - L'amélioration de la productivité des entreprises (investissements, robotisation et automatisation), l'augmentation de l'achat institutionnel d'aliments québécois ainsi que l'investissement en recherche et en innovation ont été identifiés comme étant **les éléments qui risquent le plus d'accroître l'autonomie alimentaire** au cours des dix prochaines années.
 - Ces éléments rejoignent les **trois plus grandes priorités pour l'avenir du secteur bioalimentaire** qui ont été nommées par les répondants, soit la productivité des entreprises, l'accroissement de l'autonomie alimentaire de même que l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- ✓ **80 %** des répondants ont indiqué que la confiance des consommateurs à l'égard des aliments favorise un développement du secteur bioalimentaire prospère et durable ([note de 7 ou plus sur 10](#)).
 - L'augmentation des connaissances alimentaires, le dialogue avec les consommateurs, l'identification et la promotion des produits bioalimentaires ainsi que la mise en valeur du secteur et des entrepreneurs bioalimentaires ont été mentionnés comme étant les éléments qui risquent le plus d'accroître la confiance des consommateurs à l'égard des aliments au cours des dix prochaines années. Ces éléments contribuent notamment à renforcer le lien de proximité entre le secteur bioalimentaire et les consommateurs.



3.2 JOURNÉE DE RÉFLEXION AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Le 28 février 2024 s'est tenu le [colloque](#) du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) sur sa thématique annuelle « Accélérer la transition vers un secteur bioalimentaire durable et innovant ». Plus de 80 personnes ont pris part à cette journée de réflexion, dont une quinzaine de chercheurs et de professionnels du CIRANO ainsi que des représentants des partenaires gouvernementaux de la Politique.

Thèmes d'importance pour l'avenir du secteur			
Enjeux ESG et pratiques durables dans le secteur bioalimentaire québécois • Pratiques agroenvironnementales et facteurs comportementaux • Cartographie des risques ESG • Pratiques durables chez les distributeurs et les détaillants	Perceptions, connaissances et comportements des Québécois en matière d'alimentation • Problématiques liées aux pertes et au gaspillage alimentaires • Amélioration de la littératie alimentaire, nutritionnelle et agricole	Innovation et données : opportunités, défis et bonnes pratiques • Applications et bénéfices de la transformation numérique en agriculture • Enjeux liés à la main-d'œuvre et à la rentabilité du numérique pour le secteur	Développement de politiques publiques interministérielles cohérentes

La journée s'est articulée autour d'ateliers de réflexion et de présentations. Les échanges ont permis de mettre en lumière les enjeux et les priorités du secteur bioalimentaire au-delà de l'année 2025 et en lien avec ces thèmes.

Enjeux prioritaires identifiés par les participants

- Impact des changements climatiques et adaptation
- Disponibilité de la main-d'œuvre, rareté de celle-ci et relève
- Gestion des intrants (eau, énergie, etc.) et des externalités (déchets, gaspillage, emballages)
- Protection et occupation du territoire agricole
- Innovation et capacité d'implantation des technologies numériques
- Efficacité et cohérence des interventions publiques

Principales pistes de solution proposées

- Augmenter la culture de l'innovation et accroître les efforts en matière de recherche et de développement
- Mieux faire connaître les initiatives et les activités du secteur qui contribuent à améliorer les connaissances et les compétences des citoyens
- Miser sur un meilleur accompagnement pour responsabiliser tous les maillons de la chaîne bioalimentaire dans leurs pratiques
- Promouvoir les circuits courts et la mise en marché de proximité
- Prioriser une vision à long terme et une vision stratégique intégrée de développement, tant pour les entreprises que pour les politiques publiques



3.3 RECENSION DES PRIORITÉS ET DES ENJEUX RÉGIONAUX

Partenaires régionaux

Les priorités des partenaires régionaux de la Politique ont été recensées à partir d'une synthèse des documents de nature stratégique existants¹. Cette synthèse a été rédigée avec la collaboration des directions régionales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

La mise en valeur des potentiels des territoires et des entreprises se distingue comme la grande tendance à la fois au chapitre des enjeux à prendre en compte et à celui des priorités des régions.

Les défis liés aux terres agricoles et à la vitalité du territoire se déclinent plus en détail par des préoccupations liées à l'environnement d'affaires des entreprises, y compris le manque de main-d'œuvre et la relève, à la valorisation du secteur, au développement des marchés ainsi qu'à l'accompagnement. Ces enjeux sont rejoints par des priorités relatives à la diversification, à la concertation et à la collaboration de même qu'à la valorisation du secteur, de ses entreprises et de ses productions.

Les défis d'accessibilité, de valeur et de protection ont été les enjeux les plus nommés en lien avec les terres agricoles. Les enjeux liés à la mise en valeur des territoires, à l'attractivité et au potentiel ont été, quant à eux, associés au développement agricole et forestier, notamment acéricole, ainsi qu'aux changements dans l'occupation du territoire. Le manque de relève et son accompagnement préoccupent par ailleurs un grand nombre de régions de même que la difficulté à recruter et à retenir la main-d'œuvre, y compris les ressources spécialisées. Le manque de reconnaissance et de mise en valeur des activités agricoles caractérise les défis relatifs à la valorisation du secteur, alors que la diversification des activités et des productions marque les enjeux de mise en marché. Enfin, le manque de ressources et leur visibilité sont considérés comme en lien avec les services-conseils et l'accompagnement.

Enjeux prioritaires identifiés

- Accès et protection des terres
- Mise en valeur, protection et valorisation des territoires et de leur potentiel
- Attraction et rétention de la main-d'œuvre et de la relève
- Valorisation du secteur
- Diversification des activités et développement des marchés
- Accompagnement des entreprises et des services

¹ Les documents de nature stratégique consultés incluent des planifications stratégiques pour les ententes sectorielles, des PDZA préparés par des MRC ainsi que des stratégies de développement des activités agricoles et agroalimentaires régionales, notamment.



Accroître la multifonctionnalité de l'agriculture est une piste qui a été nommée en ce qui a trait à la mise en valeur, à la protection et à la valorisation du territoire agricole et forestier ainsi que de son potentiel. Miser sur des initiatives collectives et structurer la concertation font par ailleurs partie des pistes en lien avec la collaboration et l'approche filière. Les priorités liées aux marchés visent l'émergence et la diversification des entreprises et des productions, notamment les produits de niche et l'appui aux filières. Quant à la valorisation du secteur, elle passe par la promotion et la reconnaissance, mais aussi par une volonté de rapprochement entre les acteurs concernés, dont les citoyens. Finalement, faire rayonner l'identité et les marques régionales de même que stimuler la demande sont des priorités identifiées en lien avec l'achat et l'approvisionnement locaux.

3.3.1 CONSULTATION NATIONALE SUR LE TERRITOIRE ET LES ACTIVITÉS AGRICOLLES (CNTAA)

Les tendances issues de la recension des priorités et des enjeux régionaux trouvent écho dans les données recueillies dans le cadre de la [CNTAA](#) ainsi que dans les orientations et les objectifs qui en découlent. En effet, les enjeux concernant les terres agricoles, notamment ceux en lien avec la valeur, l'accès et la protection mentionnés lors de la CNTAA, ont aussi été recensés dans une majorité de régions. Dans une proportion un peu moindre, les enjeux relatifs à la protection des ressources de même qu'à la productivité et à la compétitivité des entreprises se distinguent également. Ces recoupements permettent d'entrevoir les arrimages possibles entre les travaux effectués lors de la CNTAA et l'actualisation de la Politique.

Principales priorités identifiées

- Mettre en valeur, protéger et valoriser le territoire agricole et forestier ainsi que son potentiel
- Développer la concertation et la collaboration
- Diversifier les activités et développer les marchés
- Valoriser le secteur
- Favoriser l'achat et l'approvisionnement locaux
- Soutenir et accompagner les entreprises



3.4 CONSULTATION PUBLIQUE

La population du Québec a été invitée à participer à une consultation publique sur le développement du secteur bioalimentaire. Mise en ligne sur la plateforme [Consultation Québec](#) du 22 avril au 6 juin 2024, cette consultation avait pour objectif de recueillir les perceptions et les intérêts de la population ainsi que des intervenants du secteur bioalimentaire en vue de l'actualisation des orientations de la Politique bioalimentaire par le biais d'un questionnaire ou du dépôt de documents ou de correspondances.

Statistiques de fréquentation



330 questionnaires remplis



Taux d'ouverture de l'infolettre² de **78 %**, ce qui traduit un bon intérêt des partenaires pour la consultation



Plus de **4 500 visiteurs uniques** ayant fréquenté la page Web de la consultation publique



Plus de **1 900 clics** et un taux d'impression³ de **109,9 %** issus de la campagne publicitaire

² L'envoi d'une infolettre a fait partie des moyens de communication déployés pour faire connaître la consultation publique auprès des organisations du secteur bioalimentaire.

³ Le taux d'impression correspond au nombre de fois où une publicité apparaît à l'écran d'un utilisateur.



Faits saillants de la consultation publique

L'intérêt du grand public pour les actualités relatives aux domaines de l'agriculture, des pêches ou de l'alimentation est grand et diversifié. Plusieurs sujets en lien avec la pérennité des entreprises du secteur (événements météorologiques extrêmes, difficultés financières des entreprises, main-d'œuvre) et l'influence du contexte économique actuel (accès aux aliments, inflation, hausse du coût du panier d'épicerie) ont retenu davantage l'attention.

L'effet des messages véhiculés au regard de l'importance de l'achat local et d'une plus grande autonomie alimentaire se fait toujours sentir, notamment à la suite de la pandémie de COVID-19. L'encouragement de l'économie locale et le renforcement du lien de proximité entre le secteur et les consommateurs ont été désignés comme des éléments qui inciteraient le plus à préférer les produits d'ici lors d'achats d'aliments.

La perception positive des produits du Québec chez les consommateurs, incarnée par le respect de l'environnement, la qualité et la fraîcheur, témoigne du maintien de la notoriété de ces produits.

L'amélioration de la confiance des consommateurs à l'égard des aliments passe par des priorités qui ont un effet direct sur ce qu'ils peuvent percevoir. L'appui au développement de la mise en marché de proximité, le soutien de l'accès aux aliments de qualité favorables à la santé et l'offre de ces aliments ainsi que la promotion et la valorisation des produits bioalimentaires d'ici figurent au premier rang des préoccupations.

Les enjeux en lien avec l'adaptation aux changements climatiques et la prospérité économique ressortent comme étant les plus déterminants et ceux sur lesquels on doit intervenir afin de favoriser le développement des entreprises du secteur et de viser une plus grande autonomie alimentaire durable pour le Québec.

Protéger, habiter et valoriser le territoire de façon durable, intensifier les pratiques durables ainsi que favoriser l'attraction de la relève dans le secteur bioalimentaire constituent les trois éléments que la prochaine politique bioalimentaire devrait prioriser selon le grand public.



3.5 RENCONTRE ANNUELLE DES PARTENAIRES

La 5^e rencontre annuelle des partenaires s'est tenue le 30 mai 2024 sous le thème « Mettre la table pour l'avenir ». Les quelque 550 participants à cet événement ont pu assister à des témoignages d'entrepreneurs sur les stratégies qu'ils ont déployées pour s'adapter aux risques de l'environnement d'affaires et bâtir une entreprise prospère, durable et résiliente. Des experts ont également partagé leurs points de vue sur les perspectives du secteur bioalimentaire par l'entremise de [quatre conférences](#) qui portaient sur les sujets suivants :

Bilan 2018-2023 des cibles
de la Politique

Tendances et ventes
des marques québécoises

Le bioalimentaire pour
un Québec en santé

L'avenir du secteur bioalimentaire
(enjeux climatiques, économiques
et technologiques)

Ces présentations et ces échanges ont permis d'aborder des enjeux d'avenir et de se prononcer sur les orientations de la prochaine politique bioalimentaire. Les participants ont d'ailleurs été invités à répondre à des questions par l'entremise d'un sondage. Près de 200 personnes ont participé à l'exercice.



Faits saillants du sondage réalisé auprès des participants

Pour accroître l'agilité des entreprises, les principales stratégies mentionnées par les répondants sont la planification stratégique et financière, l'adoption de pratiques durables et l'investissement dans la productivité (équipements et techniques).

Le dialogue entre les partenaires (concertation, collaboration, mobilisation, synergie) et l'achat local (autonomie alimentaire, aliments du Québec) sont les principales retombées de la Politique qui ont été indiquées par les répondants.

L'accès économique à des aliments locaux, sains et durables, le renforcement des systèmes alimentaires durables et le développement de la littératie alimentaire (éducation) sont ressortis comme des thèmes à prioriser dans le travail de collaboration entre la Politique bioalimentaire et la Politique gouvernementale de prévention en santé.

L'adaptation aux changements (climatiques, économiques, démographiques ou technologiques), l'apport du secteur et des entrepreneurs bioalimentaires à l'économie du Québec, l'autonomie alimentaire ainsi que la santé globale du Québec sont les thèmes principaux d'une vision d'avenir du secteur selon les répondants.

La majorité des répondants considèrent que le secteur bioalimentaire présente une bonne capacité de s'adapter aux changements ([note de 7 sur 10 ou plus](#)).

69 % des répondants estiment que le secteur bioalimentaire devrait se donner une cible de croissance de la productivité des entreprises.

72 % des répondants ont indiqué la participation à des chantiers de travail sur des enjeux partagés comme étant l'action à privilégier pour inscrire leur contribution à la mise en œuvre de la prochaine politique bioalimentaire.

